



**ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER**



**Voies  
Navigables de  
France**

La Défense, le 1<sup>er</sup> avril 2020

**Madame Elisabeth BORNE**

Ministre de la Transition Ecologique et  
Solidaire

**Jean-Baptiste DJEBBARI**

Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de  
la Transition Ecologique et Solidaire  
Chargé des Transports  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint Germain  
75 007 – PARIS

**Objet :** Soutien aux personnels de Voies navigables de France

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines et pour une durée incertaine, l'épidémie de Coronavirus plonge le monde dans une crise sans précédent et n'épargne pas notre pays.

En qualité d'établissement public de l'Etat et dans l'objectif d'assurer les responsabilités qui lui incombent, Voies Navigables de France a mis en place un certain nombre de dispositions en cohérence avec les orientations et les mesures prises par le Président de la République et le Gouvernement. Ces mesures participent directement à la distanciation sociale prônée par les pouvoirs publics, tout en garantissant au maximum la sécurité des personnes, des biens et en maintenant au mieux l'activité économique du pays.

Ainsi, VNF concentre ses efforts en premier lieu sur la gestion hydraulique, mission de service public indispensable à la sécurité des personnes et des biens, dans un contexte hydrologique particulièrement difficile sur tout le territoire. La continuité de cette mission de service public doit pouvoir être assurée dans la durée.

En second lieu, sur le grand gabarit, pour permettre là aussi dans la durée, le maintien de l'ouverture à la navigation et le transport de marchandises, le nombre de personnels présents a été limité par la mise en place d'une amplitude journalière réduite. Cette décision a permis de limiter les déplacements et les contacts des personnels tout en assurant une continuité du service public. Dévoués à leurs missions, les agents du service public de la voie d'eau participent au maintien à 95% du flux de transport de marchandises dans des conditions certes dégradées, mais satisfaisantes, dans ces circonstances pour les entreprises.

Enfin, sur le petit gabarit, sous réserve des capacités de VNF en cette période délicate, l'ouverture des installations à la navigation commerciale pour le transport de marchandises est possible à la demande des transporteurs.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, vous l'aurez noté, par l'intermédiaire de sa direction et de l'engagement de tous les personnels, VNF se mobilise tous les jours pour répondre présent dans cette période de crise.

A ce jour, la CFDT tient à souligner la qualité de cette gestion de crise par la direction générale et des ressources humaines de VNF. Sous un mode qui diffère totalement de nos habitudes de travail, nous avons su en bonne intelligence assurer la continuité du dialogue social où la transparence et la communication sont de mises.

La direction a opéré des choix et des orientations qui n'ont jamais rangé au second plan la sécurité des personnels dans la limite des moyens à sa disposition, et des obligations auxquelles elle doit répondre. Une communication régulière avec les personnels et la profession a été mise en place, des choix et des arbitrages ont été faits tout en privilégiant la concertation, la cohésion et les impacts humains. **Pour cela, nous tenons particulièrement à le souligner et à les remercier au nom de tous les personnels.**

Le service public, si souvent mis à mal ces dernières décennies, fait actuellement toute la démonstration qu'il n'est pas qu'une charge financière pour le pays mais à l'inverse, qu'il est d'une importance vitale et le dernier rempart en situation de crise grave. Cela légitime donc la nécessité de lui donner tous les moyens nécessaires à sa pérennité, son développement et sa capacité à se moderniser dans le sens positif du terme, au profit de tout le pays.

Les voies navigables constituent des espaces de mobilité et de circulation dans le respect de l'environnement. Générant jusqu'à cinq fois moins d'émissions de CO<sup>2</sup> que les autres modes de transport, la voie d'eau est un atout pour la desserte des grandes agglomérations et pour la massification des flux, au bénéfice des territoires traversés.

Dans ce contexte particulièrement tendu sur le réseau autoroutier, les voies navigables sont au rendez-vous pour permettre de participer activement à la logistique et à l'approvisionnement dont le pays a besoin.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, la CFDT dans ce contexte difficile, anxiogène et particulièrement tendu, souhaite également que, par votre intermédiaire, des signaux positifs pour l'avenir et d'encouragement à tenir dans la durée parviennent aux personnels de VNF.

A ce jour, le seul communiqué reprenant un échange avec les filières maritimes, portuaires et fluviales pour saluer le maintien des activités indispensables à la continuité de la vie économique du pays est méconnu du grand public ainsi que de la plupart des personnels engagés sur le terrain. Notre établissement public et notamment son personnel qui s'expose chaque jour, sans bénéficier de l'ensemble du matériel de protection pourtant nécessaire dans certaines interventions, doit être davantage mis à l'honneur.

Au cœur de la crise, le service public de la voie d'eau a besoin du soutien de l'Etat dans les paroles. Il en aura besoin demain, dans les actes, pour participer au redressement de notre pays au travers d'une politique volontariste en faveur d'un mode de transport respectueux de l'environnement, d'une infrastructure créatrice de valeur paysagère et touristique dans les territoires qu'elle traverse et dont la gestion, sous l'angle hydraulique, ne peut être négligée tant elle est indispensable à la sécurité des personnes et des biens.

Selon nos échanges avec la direction générale, un premier pas avait déjà été fait dans le cadre des concertations portant sur le contenu du prochain Contrat d'Objectifs et de Performance. Concernant les premiers engagements financiers et sociaux, il faudra non seulement les tenir, mais désormais les conforter.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, le personnel de VNF a su répondre présent et se mobilise dans cette période où à tout niveau il est primordial de serrer les rangs. Nous comptons sur vous pour être au rendez-vous.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à notre haute considération.

Gwénaëlle L'HUILLIERE  
Secrétaire Générale de l'UFETAM/CFDT



Rudy DELEURENCE  
Secrétaire Général de la CFDT-VNF

